

COMMUNIQUÉ



Numéro 2223-007
Le 19 octobre 2022

EXPOSITION À LA MOISISSURE

Le 3 octobre 2022, la direction de l'école de l'Arc-en-ciel annonçait la fermeture du pavillon 2, par mesure préventive en raison d'odeurs particulières et désagréables possiblement liées à de la moisissure.

Durant les jours qui ont suivi, le Centre de services scolaires de Laval (CSSL) a procédé à des tests de qualité de l'air, ainsi que sur le bâtiment pour déterminer la provenance des odeurs et valider la présence et la nature des spores. Ces tests sont toujours en cours par une équipe d'expert.

Étant donné que les résultats ne sont pas encore connus et que l'on ne sait pas depuis combien de temps les occupants ont potentiellement été exposés, le Syndicat de l'enseignement de la région de Laval (SERL) recommande à chaque membre du personnel du milieu de compléter, préventivement, sa [Déclaration d'accident-incident \(ici\)](#). Nous tenons à vous préciser de **ne pas** cocher la phrase « *Je certifie que les informations données ci-dessus sont exactes et complètes* », qui se retrouve à la fin du document. Une fois ce formulaire rempli, il est important de vous garder une copie pour vos dossiers avant de le remettre à votre direction d'école. De plus, nous vous demandons de nous en envoyer une copie au SERL à l'adresse suivante : c.dion@sregionlaval.ca.

Advenant le cas où vous avez eu des malaises (maux de tête, difficultés respiratoires ou autres) ou en présenter encore et que vous pensez que vos symptômes pourraient être en lien avec une potentielle exposition à de la moisissure, nous vous recommandons fortement de consulter votre médecin pour en faire état. S'il y a une corrélation possible, selon votre médecin, et confirmation de présence de moisissure dans l'école, vous pourrez demander à votre médecin de compléter le formulaire de déclaration de la CNESST pour maladie ou lésion professionnelle.

Syndicat de l'enseignement
de la région de Laval

1717, rue Fleetwood
Laval (Québec)
H7N 4B2

Téléphone :
450 978-1513

Télécopieur :
450 978-7075
www.sregionlaval.ca

Daphné Jean-Baptiste
Responsable SST

Pour toutes questions en lien avec les informations fournies, **vous pouvez communiquer avec Daphné Jean-Baptiste (responsable SST au SERL) ou Julie Bossé, au (450) 978-1513.**